

**COMMUNE DE GONCOURT**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 1 JUN 2018**

**Présents** : RUIZ Albert – HAUTOY Jean-Luc– ROSIER Romuald – MAUGISSE Willy – GUILLERMO Sébastien – VALLY Rose-Line – RAGOT Olivier

**Pouvoirs** : VISENTINI Stéphan à RUIZ Albert / JAQUEMIN Yves à GUILLERMO Sébastien /BERNARD Arnaud à RAGOT Olivier

**Absent(s)**:SAUVAGEOT Odette

**Secrétaire de séance** : RAGOT Olivier

La séance débute à 20H30; le compte rendu du conseil du 13 avril 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**1)Travaux RD 74:** Le Conseil Municipal, par 10 voix :

- décide d'aménager la route départementale 74 en créant des places de parking afin de garantir l'accès des trottoirs pour les piétons et d'autres travaux de sécurité ( radar pédagogique, peinture lignes blanches, déplacement du panneau d'entrée du village côté sud)
- autorise Monsieur le Maire à demander des subventions

**2)Convention d'occupation précaire:**

Monsieur Yves HOCQUARD, demeurant à Goncourt souhaiterait disposer d'une parcelle afin de d'exercer la culture maraîchère BIO, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour :

- d'accéder à cette demande et autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation précaire pour une redevance annuelle de 250 €
- de procéder, auparavant, à une division parcellaire de la parcelle ZK 199, et de mettre à disposition la partie « prairie »

**3)Centre de gestion de la Haute-Marne:**

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, décide :

- d'adhérer au service « RGPD (règlement général sur la protection des données)» mis à disposition par le centre de gestion de la Haute-Marne du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe & Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD) et autorise Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant.
- d'approuver le plan de formation départemental auquel les agents territoriaux pourront s'inscrire dans le respect des dispositions du règlement de formation adopté précédemment.

**4)Commune Nouvelle:**

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, autorise le Maire à entamer les démarches et établir les contacts en vue de la création d'une commune nouvelle avec la commune de Bourmont Entre Meuse et Mouzon.

**5)Devenir du bâtiment scolaire:**

Aucune solution satisfaisante n'ayant été retenue par le Conseil Municipal, le sujet sera revu ultérieurement.

**9)Questions diverses :**

Un buffet froid sera servi à l'occasion de la fête du 14 juillet.



La séance est levée à 23h45